

# Association Les Amis des Arts de Chaville

« Souvenir Josette Bossez »

## 37<sup>ème</sup> SALON

Chaville le 28 mai 2014

Madame, Monsieur, chers amis artistes,

Le 37<sup>ème</sup> Salon des Amis des Arts de Chaville se tiendra du **mercredi 26 novembre au dimanche 07 décembre 2014 inclus**, à l'Atrium de Chaville, Espace Louvois, 3 parvis Robert Schuman.

**Cette année de Commémoration du Centenaire de la Grande Guerre, nous réunirons comme Invités d'honneur, les Peintres de l'Air et de l'Espace et les Peintres de l'Armée, spécificité « Terre ». Le thème portera sur la Guerre de 1914-1918.**

Le Salon a obtenu le label « Centenaire » du Comité Scientifique de la Mission du Centenaire de la Première Guerre mondiale, de la Préfecture des Hauts de Seine.



### **Thématique :**

***Nous ne vous demandons pas systématiquement la représentation militaire de la guerre, sauf si vous le souhaitez et êtes inspirés, mais plutôt de témoigner, avec votre sensibilité d'artiste, de la vie quotidienne pendant le conflit : le rôle et le travail des femmes, la place des enfants, des vieillards, des animaux, avec les paysages dévastés, puis reconstruits, la vie du soldat dans les tranchées, le soldat artisan d'art.....***

**Les œuvres ne respectant pas le thème seront refusées.**

Vous trouverez en annexe, les documents concernant cet événement.

Le dossier complet devra nous parvenir au plus tard le **mardi 30 septembre 2014, date de clôture des inscriptions.**

En espérant vous accueillir parmi nos exposants et restant à votre disposition pour toutes informations que vous jugeriez utiles, nous vous prions de croire, Madame, Monsieur, à l'assurance de nos sentiments artistiques très cordiaux.

**Nicolle PAILLER : Présidente**  
**Pierre GILLON : Conseiller artistique**

## CALENDRIER

- **Date limite de remise des dossiers de participation** : mardi 30 septembre 2014, Dossiers à adresser à Madame Nicolle PAILLER, 1748 Avenue Roger Salengro, 92370 Chaville
- **Dépôt et sélection des œuvres** : samedi 15 novembre 2014, de 10h à 12 h et de 14h30 à 17h 30, à l'Atrium de Chaville, niveau -2,
- **Vernissage** : mercredi 26 novembre à 19h.
- **Retrait des œuvres** : - dimanche 7 décembre à 20h, dans la salle,  
- lundi 8 décembre de 9h à 12h ; le retrait se fera à l'arrière de l'Atrium, 12, rue Fontaine Henri IV.

## CONTACTS

**Nicolle PAILLER** : Présidente      1748 Avenue Roger Salengro  
92370 Chaville

Mobile                      06 87 72 04 85

e-mail                      [pailler.f@wanadoo.fr](mailto:pailler.f@wanadoo.fr)

[contact@nicollepailler.com](mailto:contact@nicollepailler.com)

Site des « Amis des Arts » : <http://www.amis-des-arts-chaville.com>

---

## *Association Les Amis des Arts de Chaville*

### Règlement du 37<sup>ème</sup> Salon

#### Article 1

Le 37<sup>ème</sup> Salon des Amis des Arts se tiendra à l'Atrium de Chaville, Espace Louvois, 3 parvis Robert Schuman, du mercredi 26 novembre au dimanche 7 décembre 2014 inclus. Le Salon est **ouvert** tous les jours de 14h à 19h30.

#### Article 2 : Vernissage et remise des prix :

Le vernissage et la remise des prix auront lieu le mercredi 26 novembre 2014, à 19h. De nombreux prix, dont *le prix « Josette Bossez »* seront décernés par un jury indépendant, composé de personnalités artistiques et de représentants des organismes donateurs.

#### Article 3 : Demande de participation :

Les bulletins d'inscription, sont à retourner avant le *mardi 30 septembre 2014* à Nicolle PAILLER, 1748 avenue Roger Salengro, 92370 Chaville accompagnés du montant :

- de la cotisation à l'Association : 30 euros,
- des droits d'accrochage : 30 euros par œuvre exposée.  
Les chèques sont à établir à l'ordre « des Amis des Arts de Chaville »

#### Article 4 : Présentation des œuvres :

*. Pour les Peintres* : chaque artiste pourra présenter **3 œuvres, de format 15 à 30 (F, P, M).**  
**Toutes les œuvres ne respectant pas ces consignes seront refusées.**

N°	Figure	Paysage	Marine
15	65x54 cm	65x50 cm	65x46 cm
30	92x73 cm	92x65 cm	92x60 cm

Les œuvres présentées devront être convenablement et sobrement encadrées, les verres tenus par des pinces seront refusés.

*. Pour les sculpteurs* : chaque artiste pourra présenter **3 œuvres et devra prévoir les socles.**  
**Les petits formats de sculpture ne seront pas acceptés.**

Chaque œuvre (peinture et sculpture) devra comporter au dos les coordonnées de l'artiste, le titre de l'œuvre, la technique utilisée et les dimensions (avec encadrement).

### **Article 5 : Dépôt des œuvres :**

Les œuvres seront déposées à l'Atrium de Chaville le samedi 15 novembre de 10h à 12h et de 14h30 à 17h30. Il sera délivré un reçu.

Le transport et la manutention des œuvres (déballage et ré-emballage) sont à la charge exclusive des artistes ou de leur transporteur. Aucun emballage ne pourra être stocké sur place.

Pour les sculptures, l'accès au parvis sera autorisé aux voitures, afin de faciliter le déchargement.

***Aucun changement de prix ne sera accepté après le jour du dépôt des œuvres.***

Des affiches et des cartes d'invitation au vernissage seront à la disposition des artistes.

### **Article 6 : Sélection des œuvres :**

Les décisions du jury, composé du Conseiller artistique de l'Association, et d'autres personnalités du monde des Arts sont sans appel. Les œuvres non retenues par le jury seront rendues aux artistes et les droits d'accrochage correspondants seront immédiatement et intégralement remboursés. Il sera délivré un reçu pour les œuvres acceptées.

***Les œuvres ne respectant pas le thème seront refusées. Il est impératif que les artistes lisent le règlement, afin d'éviter les mauvaises surprises.***

### **Article 7 : Assurance :**

L'Association organisatrice du Salon décline toute responsabilité concernant les œuvres exposées en cas de vol, incendie, perte, détériorations de toutes sortes. Les exposants feront leur affaire personnelle de l'assurance éventuelle de leurs œuvres.

### **Article 8 : Communication :**

Pour alimenter le site de l'Association, ***veuillez remplir le formulaire et nous faire parvenir une photographie de chaque oeuvre exposée, (soit 3 photographies) de préférence numérique, (JPG), à l'adresse mail suivante :***

***[pailler.f@wanadoo.fr](mailto:pailler.f@wanadoo.fr), ou***

***[contact@nicollepailler.com](mailto:contact@nicollepailler.com),***

***ou 3 photographies papier, de qualité, en précisant vos noms, le titre de l'œuvre et la technique utilisée. Une photo servira à la confection du catalogue de l'exposition.***

Chaque artiste s'engage à ne pas demander à l'Association de droits de reproduction pour l'œuvre présentée dans le catalogue, le calendrier ou les supports médiatiques traitant de notre manifestation.

Les organisateurs se dégagent de toute responsabilité pour les erreurs ou omissions concernant la réalisation du catalogue.

**Article 9 : Acquisition :**

Toute œuvre exposée doit pouvoir être acquise par les visiteurs du Salon. Les œuvres vendues seront remises aux acheteurs uniquement à la fin du Salon.

L'artiste, en cas de vente, doit satisfaire aux obligations envers la Maison des Artistes et les services fiscaux.

***Il ne sera demandé à l'artiste, aucun pourcentage sur vente ; par contre, les artistes le souhaitant pourront faire un don à l'association.***

**Article 10 : Présence :**

La présence des artistes est vivement souhaitable le jour du vernissage ainsi que les deux week-ends.

Merci de bien vouloir nous préciser vos disponibilités lors du dépôt des œuvres.

**Article 11 : Retrait des œuvres :**

Il s'effectuera contre le reçu délivré par l'Association, le dimanche 7 décembre à 20h, autour du verre de l'amitié, ou lundi matin 8 décembre de 9h à 12h, à l'arrière de l'Atrium, 12 rue Fontaine Henri IV.

**Article 12 :**

La participation au salon entraîne l'entière acceptation du règlement.

---

**BULLETIN DE PARTICIPATION**

**37<sup>ème</sup> SALON DES AMIS DES ARTS DE CHAVILLE**

mercredi 26 novembre - dimanche 7 décembre 2014

à retourner avant le 30 septembre 2014 à Madame Nicolle PAILLER, 1748 avenue Roger Salengro –  
92370 CHAVILLE

NOM et PRENOM (M. Mme, Melle).....

.....

ADRESSE.....

.....

TELEPHONE : domicile : .....portable : .....

e-mail : .....

TITRE DES ŒUVRES	NATURE	FORMAT	PRIX	RESERVE

Je reconnais avoir pris connaissance du règlement du Salon et en accepter les clauses.

Je règle les droits correspondants à l'Association « LES AMIS DES ARTS DE CHAVILLE » :

Cotisation : 30 euros,

Droits d'accrochage : 30€ par œuvre,

Fait à .....le.....

SIGNATURE (précédée de la mention : « lu et approuvé »)

# Association Les Amis des Arts de Chaville

FORMULAIRE SITE de L'ASSOCIATION et CATALOGUE

[http : //www.amis-des-arts-chaville.com](http://www.amis-des-arts-chaville.com)

Renseignements souhaitables pour une meilleure communication et **la confection du catalogue** :

NOM, PRENOM : .....

ADRESSE.....  
.....  
.....

1. PHOTOS CI-JOINTES :

- Titres :- catalogue : .....

- site : .....

- Dimensions (avec encadrement): - hauteur.....  
- largeur .....

- Technique : .....

2. Texte de présentation (5 lignes maximum) :

.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....